L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

cent. No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 7 JUIN 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

(SUITE)
NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (chaises pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 45 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

St-LAURENT, Mr Jeanselin, mercredi 4 juin.
CANADA de Kerambrec, mercredi 11 juin.
AMERIQUE, Santelli, mercredi 18 juin.

Prix au passage pour le Havre, première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe.....$60
REPAS A LA CARTE ET PRIX REDUITS.
Entrepont, $30; payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris litterie; 3e chambre, $80; excursion, $60. Bétail, $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Pour fret ou passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier!

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS. VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les ouvriers agricoles ont des ordres pour cet passage payée d'avance.

Notre agent de Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payée d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $30.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage au jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents-généraux, 42 rue de l'Union,
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE BRÊME, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 3e chambre, $80; excursion, $60. Bétail, $60 à $90; excursion de $110 à $160.

pour Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO. 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, rue Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercred. 10 juin à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON
Capt. C. H. S. Freeman.
ouvre de son quai, au pied de la rue Twelfth
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$45
Entrepont.....30
Cette ligne prend du fret et donne connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
à mon—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SAISON D'ETE.
Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la Rue Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing..... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Pâmedi jusqu'à Old Landing..... 4 p. m.
EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing..... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing..... 7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville..... 6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement 6 p. m.
RETOUR.
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis..... 5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis..... 6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches..... 3 p. m.
4/cent et le tempe le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour: $1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour: $1 00
Enfants, moitié prix.
Le trèt est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
30 avril— 47 rue Carondelet.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
Royale
Opérations de tout genre dans le
Pose de palais artificiels

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Traitement dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Vendant de tous articles de dentiste aux prix de fabrique.
25 août

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:
Dupuy-de-Lôme.....3,578 Tx. | Bosco.....3,578 Tx
Paris.....3,578 Tx. | Bordeaux.....3,578 Tx
Hâvre.....3,578 Tx. | Marseille.....3,578 Tx
Nantes.....3,578 Tx.
Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 20 juillet, et sera suivi par le steamship BORDEAUX vers le 20 août 1884.
Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.
Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le steamship MARSEILLE est parti du Hâvre le 27 mai, suivra partant d'Anvers le 5 juin et de Bordeaux le 10 juin.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ses vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13avEP FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

BAYOU LAFOURCHE.
B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"
W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.
Le fin marchour Electric Light Packet
KEOKUK,
MAX BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis.
Partira les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.
Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le frêt.
5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

PHARMACIE DUCONGE.
39.....RUE DE CHARTRES.....39
NOUVELLE-ORLEANS,
A. CARROUCHÉ.
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, à favorable marché, un assortiment complet de:
MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. Les maisons sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Wilton's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,
Coin des rues Royale et Bienville.
Horlogers, Joaliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.
Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie argent massif et plaqué, des Cissons pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faite sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. b.—Il n'y a pas dans la maison d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.
Qui conduit à toutes les villes de l'Est, sans changement de cars, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla, Lynchburg and Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.
Départ Arrivée.
Express.....8.20 a. m. 9.50 a. m
Côte accomodation.....3.25 p. m. 9.05 a. m
Mêle rapide.....6.25 p. m. 9.15 a. m
Un seul changement de cars jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."
C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets.
O. M. DUNN, Surintendant Général.
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
THE OLD RELIABLE ROUTE.
To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla, Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire train through from New Orleans to Louisville.
Leave. Arrive
Express.....8.20 a. m. 9.50 p. m
Coast accomodation.....3.25 p. m. 9.05 a. m
Fast Mail.....6.25 p. m. 9.45 a. m
Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent.
O. M. DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—

Grande Route Jackson.
Illinois Central Railroad.
Convois à passagers, doubles tous les jours.
Départs. Arrivées.
Express No 2.9.15 A M | Express No 1.7.00 A. M.
Express No 4. 5.30 P. M. | Express No 3.10.45 A M
Excursion du Dimanche part.....7.30 a m
Excursion du Dimanche arrive.....9.30 p m
La Standard Gauge, voie ferrée en acier a tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
MATT. KENNEDY,
Agent des Billets.
WM MURRAY
Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN,
Assist. Agent Gén. des Passagers.
11dée

Great Jackson Route.
Illinois Central R. R. Co.
Double daily Passenger trains.
Leave. Arrive.
Express No 2. 9:15 A M. | Express No 1. 7:00 A M.
Express No 4. 5:30 P M. | Express No 3. 10:45 A M
Sunday Excursion leaves.....7:30 a m
Sunday Excursion arrives.....8:30 p m
The Standard Gauge, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St., cor Common.
MATT. KENNEDY,
Ticket Agent.
WM. MURRAY,
Gen. Southern Pass. Agt.
J. W. COLEMAN,
Asst. Gen. Pass. Agt.
12 dée—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS,
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE
des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est actuellement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs Pullman, de la Nlle-Orléans à Mobile, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Côtes-Bres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.
Les trains de la voie du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St. Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout arrêté dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux voyageurs certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des nappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser au bureau en par lettre à R. W. GILLESPIE, Agent-général du département des passagers au Sud, Coin du chemin de fer de la Mobile, cota des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

CHEMINS DE FER

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific, Sûer à l'Ouest, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.
Départ.....12 M.
Arrive.....3.10 P. M.
Par la voie du Mississippi Valley Railroad, de l'Illinois du est, rue Calliope.
Chars-dortoirs entre la Nlle Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Delaigle et Natchez.
A. C. BUTCHINSON Président
J. G. SCHRIVER Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.
Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:
Leave daily at.....10:00 A. M.
Arrive daily at.....3:10 P. M.
Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.
JOHN BRADLEY
Superintendent.
Sdée

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.
Les convois du chemin de fer arriveront et partiront: Leave. Arrive
Express.....8:20 a. m. 9:50 p. m
Coast accomodation.....3:25 p. m. 9:05 a. m
Fast Mail.....6:25 p. m. 9:45 a. m
Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent.
O. M. DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Heures de départ, à partir du samedi 17 mai.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:00 a. m.	5:30 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
9:30 a. m.	9:30 a. m.
11:00 a. m.	11:30 a. m.
12:01 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.
2:30 p. m.	2:30 p. m.
3:00 p. m.	3:00 p. m.
3:30 p. m.	3:30 p. m.
4:00 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	4:30 p. m.
5:00 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	5:0 p. m.
6:00 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	6:30 p. m.
7:00 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	7:30 p. m.
8:00 p. m.	8:00 p. m.
8:30 p. m.	8:30 p. m.
9:00 p. m.	9:30 p. m.
10:00 p. m.	10:30 p. m.

O. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.
17 mai—

QUEEN AND CRESCENT LINE.
New Orleans and North-eastern Railroad.
Ligne courte pour le frêt et les voyageurs pour tous les points
Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.
Doubles trains-express mêlés par leur jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.
Départ de la Nlle-Orléans. Arrivée à Cincinnati
Express du matin.....9:00 A. M. 5:35 P. M.
Mêle-express du soir.....8:30 P. M. 7:15 P. M.
Bureau pour contrats de frêt et billets, 24 et 26 rue St-Charles.
R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O. and N. E. R. Nlle Orléans.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. Nlle-Orléans.
E. P. WILSON, Gen'l Pass Agent
H COLLERAN, Gen'l Frt. Agent Queen and Crescent Line.
22 janv—6m Cincinnati, Ohio.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Route de départ: Rue Magnolia, vis-à-vis la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Magnolia jusqu'à Carondelet, Carondelet, Avenue Jourdan jusqu'à Philéandre, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'au Champs-Elysées, Même district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Où, en peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Milton Walk, la rue Dryades et la rue Magnolia. En passant par Royale, on passe devant le Bureau central du Sud de Louisiane.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.
BUREAU (46 RUE DU CAMP. (1er étage.)
HAS. P. TRUELOW, Président. M. H. WOOD, surintendant. CHAS. W. BROWN, Secrétaire.
BAYOU LAFOURCHE.
Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis.
Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.
Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le frêt pour tous les bateaux ci-dessus nommés.
A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hooker" prendra tout le frêt destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.
20 janv—
Côte Supérieure et Donaldsonville.
BELLE OF THE COAST.
J. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.
Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la côte les autres jours.
B. RIVET, Agent.

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Mrim 'ciencdie	3644,118 33		
Primes maritimes	227,408 48		
Primes de rivières	37,708 99	—3609,236 80	
Primes acquises pendan l'année 1883		201,117 02	
Total des primes			$1,110,243 82
A déduire—			
Réservé pour risques non échus	$316,697 92		
Primes remboursées	88,840 82		
Réassurances	107,917 84—	475,456 58	
Primes acquises			$634,896 24
A ajouter:			
Intérêt sur placements	$33,282 42		
Souvenage	7,713 43—	41,096 80	
Revenu net			$675,992 14
A déduire—			
Pertes par le feu	$322,156 56		
Pertes maritimes	107,175 30		
Pertes de rivières	7,746 6		
Total des pertes			$447,077 51
Réflection, commission, taxes, etc., dépenses	213,556 23—	660,633 84	
Profits nets			$ 15 148 30
A ajouter—			
Montant en crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		32,205 15	
Total du surplus			$108,553 45
A déduire—			
Pertes ajustées, non payées		58,438 46	
Surplus net			$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189,36	
Bons 4 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co.	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,850 00	
Bons Louisiana Manufacturing Co	4,000 00	
Cris Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Réalisés Consolidés de la Louisiane	19,600 00	
Mandats sur la ville (City Times)	13,426 25	
Jugement sur billets hypothécaires	2,000 00	
Argent en caisse	4,325 00	
	82,579 62	
		$366,334 49

L'original et doubles sont une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAREY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseiller Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires en à leurs ayants-droits.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.
DIRECTEURS.
JULES ALDIGE. H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible] AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA CHAS. E. SCHMIDT.
J. FATJO, JULES TUYES.
21jan—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Fondée comme compagnie mutuelle : 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour des pertes p'us de NEUF MILLIONS de piastres : puis 1849.
Elle d'assurances annuelles : s'élève à 600 000 de gré à gré, 4m : e centre des risques d'une ch.
W. S. LYMAN.....Président.
CHAS H. DOLZEN.....Vice-Président.
CP AS. B. RICE.....Secrétaire.
Directeurs
Samuel H. Kennedy, Jas. R. Mortimer
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Cooper, S. Hernsheim,
George W. Bentell, Edward Falls,
Alf. Menton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U Marinoni, Harry L. Flash,
Landon Delery, A. H. Sterrard,
Simon S. Solomon, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, R. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Beckman,
S. O. Gentes, Wm Gerig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman, O. K. David
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas ou le Mississippi et l'Arkansas

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-neuvième état annuel.
CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente, y compris:		
Risques de feu	$248,848 79	
Risques sur les mers	22,022 70	
Risques sur les rivières	22,912 63	
Total des primes		$293,784 12
Less encurned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$54,527 63	
On marine risks	18,261 35	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interest	36,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 24	
		$116,488 79
Profit		$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Actions de banques, chemins de fer et autres actions	61,815 00	$44,820 7
Billets garantis par hypothèques et assurances	149,320 00	
Billets à recevoir	61,098 58	
Primes en voie de collection	36,450 06	
Actions de l'Alliance Dry Dock Co.	11,962 50	
Actions du New Orleans Water-works Co	19,600 00	
Bons Réalisés Consolidés de la Louisiane	19,426 25	
Mandats sur la ville (City Times)	2,000 00	
Jugement sur billets hypothécaires	4,325 00	
Argent en caisse	82,579 62	
		$666,334 49

L'original et doubles sont une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de janvier 1883.
JAMES FAREY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de janvier 1884, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes payables aux termes du jour de janvier de 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.
DIRECTEURS.
F. MASPERO, JNO. S. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX
B. W. TAYLOR. CHAS. LAFFITTE.
JOS. A. SHAKESPEAR.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—		
On Fire risks	$248,848 79	
On Marine risks	22,022 70	
On River risks	22,912 63	
Total premiums		$293,784 12
Less unearned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$54,527 63	
On marine risks	18,261 35	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interest	36,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 24	
		$116,488 79
Profit		$102,014 78

The company has the following assets:

Real estate		$344,820
Bank, Railroad and other stocks	61,815	
Notes secured by mortgage and pledge	149,320	
Bills receivable	61,098 58	
Premium in course of collection	36,450 06	
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,962 50	
New Orleans Water Works Co	19,600 00	
Louisiana Consols	19,426 25	
City time	2,000 00	
Judgment on mortgage notes	4,325 00	
Cash on hand	82,579 62	
		$666,334

The above statement is a true, true and correct statement from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, } Parish of Orleans, City of New Orleans } Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAREY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.
DIRECTORS—
F. MASPERO, JNO. S. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX
B. W. TAYLOR. CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.

CHARTE.

ETATS-UNIS d'AMERIQUE
ETAT DE LA LOUISIANE, } VILLE DE LA NLLE-ORLEANS. }
QU'IL SOIT CONNU QUE CE VINGT-quatrième jour du mois de janvier de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent huitième, pardevant moi, Edgar Grima, notaire, dûment accrédité et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, comparu personnellement en présence des témoins ci après désignés:
Les différentes personnes dont les noms sont ici indiqués, lesquelles ont déclaré que, se fondant sur les dispositions des lois de cet Etat telles qu'elles sont contenues dans la Constitution et les Statuts Révisés, et sur les lois postérieures de l'Assemblée Générale relatives à l'organisation de corporations pour travail d'utilité publique et dans un but de fabrication, elles ont convenu, en se liant et en s'engageant, mutuellement, et en liant aussi telles autres personnes qui pourraient plus tard s'associer à elles, de former et organiser une corporation pour les fins ci-après et en vertu des articles et stipulations exprimées dans cette charte.
ARTICLE I.
Le nom et le titre de ladite Corporation sera THE NEW ORLEANS CLARET MANUFACTURING COMPANY (Compagnie de fabrication de vin de la Nlle-Orléans). Ladite corporation possèdera le droit de succession; elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, avoir un sceau en qualité de corporation, qu'elle est autorisée à modifier à son gré, et dont le modèle sera fourni par la Direction; elle pourra posséder, recevoir, acheter, transférer, détenir, affermer, vendre, donner à gré à gré, hypothéquer, en son nom légal, des biens meubles et immeubles; nommer, faire et désignerles employés, directeurs, agents et administrateurs qui exigeront l'intérêt et les nécessités de la corporation, faire, établir aussi bien que modifier, amender ou abroger, à son gré, tels règlements et sous-règlements qu'elle jugera propres à la bonne administration des affaires de la dite corporation; exercer enfin les pouvoirs, droits et privilèges conférés aux corporations organisées en vertu des lois de cet Etat, avec plein pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires à l'accomplissement des fins de la corporation.
ARTICLE II.
Le domicile de cette Corporation est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations et autres notifications légales seront signées à l'adresse statutaire, et, en son absence, au secrétaire.
ARTICLE III.
Le but pour lequel cette corporation est établie et la nature des opérations qu'elle doit exploiter consistent dans la fabrication du vin au moyen de raisins secs, la fabrication de vinaigre et celle de toute autre produits qui en découlent. Pour cela, elle achètera et expédiera une fabrique de vin. Elle achètera à l'étranger ou ailleurs des raisins secs et les autres matériaux nécessaires à la dite fabrication, elle acquièrera, édifiera et emploiera les machines et appareils nécessaires, elle exécutera tous les travaux et accomplira tous les actes se rapportant à la dite fabrication, ou en découlant et nécessaires pour remplir le but qu'elle se propose et qui est indiqué dans la présente charte.
ARTICLE IV.
Le capital de cette corporation est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille dollars, divisé en vingt-quatre cents actions de quatre mille dollars chacune. Les actions ne seront émises qu'après paiement en argent ou en valeurs, au cours du jour, du prix actuellement fixé par les certificats transférables sur les livres de la Compagnie seulement. Le Conseil de Direction de cette corporation sera la faculté d'augmenter ledit capital en tout temps, ou de temps à autre, jusqu'à ce qu'il atteigne mais n'excède pas deux cent mille dollars, et pourra émettre des certificats d'actions en conséquence.
ARTICLE V.
Les pouvoirs de cette corporation seront dénés à un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, chacun desquels possédera en propre de dix actions au moins, et ne possédant aucun moins d'actions de capital de la corporation. Ce Conseil de Direction se fera par scrutin les bénéfices et les pertes, et les actionnaires recevront un quorum pour l'expédition des affaires. Le Conseil sera élu annuellement le 1er mardi de janvier, et, si ce mois ou jour de fête, le jour après, s'il n'est pas fête. Le Conseil servira une année jusqu'à ce qu'il ait été élu un successeur, lequel sera élu à l'élection prévue publiée dans un journal quotidien de cette ville, pendant quinze jours avant l'élection. Si, pendant les élections, une majorité des actionnaires, et tout actionnaire aura droit à un vote individuel par propriétaire par action possédée par ceiui-ci, mais ne sera pas permis de voter avec des actions qui n'auront pas été détenues vingt jours avant le jour de l'élection. Dans le cas où l'élection des Directeurs ne serait pas le jour précisé, une nouvelle élection aurait lieu après quinze jours d'avis, ainsi qu'il est prévu pour l'élection annuelle. Toute vacance au sein dudit Conseil sera comblée par une élection entre les Directeurs.
ARTICLE VI.
Jusqu'à élection annuelle fixée au second jeudi du mois de janvier 1885, les membres dont les noms suivent composeront le Conseil de Direction de cette corporation: Emile L. Carrère, Désiré A. Chaffraix, Alphonse A. Lelong, Gilbert M. Greene et Charles Caverot, et, durant la durée de ladite Direction M. Charles Cavaroc sera gérant de la compagnie.
ARTICLE VII.
Le Conseil de Direction, à sa première réunion après l'élection annuelle, nommera un de ses membres gérant de la compagnie. Il nommera également un secrétaire et un trésorier ou une seule personne qui remplira les fonctions des deux offices, et tous les officiers, agents et employés qui il jugera nécessaires. Le Conseil sera le pouvoir de remplir toutes les vacances qui se produiront dans son sein, de changer, de modifier ou de rapporter tous les réglements, sous-réglements et prix. Cela fait, il les quitta en leur promettant d'être là le lendemain matin.
Tout cela, comme on pense, avait pris un certain temps et la nuit était déjà fort avancée.
Harnave s'orienta à travers l'obscurité du pays et fit quelques pas. Tout à coup, une ombre vint à lui, et dit à voix basse
—Ne craignez rien: c'est moi.
Harnave reconnut Le Carol.
—Eh bien? interrogea l'armateur, toujours à voix basse.
—Affaire faite.... à moitié.
—C'est toujours un commencement. Quels hommes?
—Des marins de l'Etat, rien que çà! Et des lurons, un surtout! A aller conquérir l'Angleterre!
—Çà se trouve bien alors, puisque Ceylan est anglais.
—Ceylan, est-il ici?
—La nuit? allons donc! Il est trop vertueux pour cela, fit l'armateur d'une voix méprisante.
—A propos, reprit Harnave, vous avez donc des chiens ici?
—Vous m'y faites songer: fa que j'aille les détacher.
—Pourquoi cela?
—Je vous le dirai. Venez.

XVIII

COMME QUOI LES GENDARMES PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES CHIENS.

Le Némésis ayant armé à Bouc, les

ASSURANCES

Compag